

PQ
N-A

Visite sur site
Parc Naturel Régional
des *Landes*
de *Gascogne*

Photo @ Jérôme FOUERT-POURET

Mardi 23
sept. 2025
8h45 > 16h

TERRITOIRES ET TRANSITIONS

*"La forêt dans les transitions territoriales :
quel rôle pour les acteurs publics ?"*

ORGANISÉE PAR PQN-A EN PARTENARIAT
AVEC LE PNR DES LANDES DE GASCOGNE



La forêt, un enjeu pour les transitions territoriales et l'aménagement du territoire

La multifonctionnalité de la forêt de nos territoires invite à prendre en considération des enjeux multiples : protection contre les risques naturels, réservoir de biodiversité, contribution à la lutte contre le changement climatique, production de bois, services sociétaux... Au-delà de l'expertise nécessaire à la gestion des enjeux et des tensions, la forêt constitue un axe central dans les projets de territoire et dans l'appropriation des transitions par les acteurs locaux à leur échelle. Le croisement avec les problématiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de gestion des paysages doit nous permettre de mieux appréhender la gestion et la protection de la ressource contre les risques naturels, mais aussi contre les risques liés aux activités humaines.

Un constat s'impose : les dynamiques d'urbanisation en œuvre et les pressions sur les milieux naturels forestiers de plus en plus prégnantes entraînent une interdépendance croissante entre les enjeux des espaces forestiers et les enjeux des transitions territoriales.

Les réponses apportées par les territoires reposent sur des approches spécifiques qui résultent des caractéristiques des massifs forestiers, de leurs modes d'exploitation, de leurs différents usages, des liens que ces massifs entretiennent avec le reste du territoire. Le caractère forestier du territoire constitue certes un atout, mais oblige aussi les décideurs locaux à prendre en considération cette particularité, notamment au regard de la gestion des risques et de l'information des usagers et des habitants, dans des contextes territoriaux qui ne sont pas homogènes.

Quelles actions à la portée des collectivités et de leur groupements pour assurer la résilience du territoire et des espaces forestiers ? Comment intégrer les enjeux relatifs à la forêt dans les projets de territoire et dans les politiques d'aménagement ? Quels partenariats développer à l'échelle locale ?

PQN-A : centre de ressources dédié au développement territorial en Nouvelle-Aquitaine

Créé en 2002 par l'État et la Région, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est le centre de ressources sur le développement territorial. Il œuvre pour tous les territoires avec une attention particulière en direction des territoires les plus vulnérables de la région N-A.

Le centre de ressources a pour missions de :

- aider à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques en faveur des territoires urbains, périurbains et ruraux,
- structurer et d'animer les réseaux,
- repérer, qualifier et diffuser les expériences, pratiques et initiatives,
- animer et d'accompagner l'ingénierie des territoires,
- consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales.

L'animation Territoires et Transitions

La territorialisation des transitions permet de penser la concertation et la participation des acteurs. Elle traduit l'appropriation d'enjeux internes et externes en tenant compte des spécificités, des objectifs, des capacités d'action et des moyens du territoire. Elle constitue un processus déterminant pour dépasser l'approche sectorielle et engager une réelle transversalité dans la réflexion de la conduite du projet de territoire.

La capacité à transcrire un projet de territoire dans plusieurs démarches de développement et/ ou de planification constitue un enjeu fort. Considérant que l'échelon local est incontournable dans l'engagement des transitions, PQN-A anime un volet dédié aux transitions territoriales en s'appuyant sur les politiques contractuelles territoriales, pilier avec la politique de la ville de l'activité du centre de ressources.



Vous pouvez retrouver toutes les ressources de la thématique Territoires et transitions sur la plateforme numérique de PQN-A
<https://pqn-a.fr/fr/ressources/thematiques/territoires-et-transitions>

Caractéristiques du territoire

- 53 communes
- 92 000 habitants
- 1 entité ancrée au sein du massif forestier des Landes de Gascogne
- 75% du territoire couvert par la forêt

Photo @Nicolas Kulak

Le Parc

Créé en 1970, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne est un vaste territoire forestier de plus de 360 000 hectares, situé sur les départements des Landes et de la Gironde. Il couvre une grande partie de la forêt de pins maritimes, véritable matrice d'un paysage emblématique du massif des Landes de Gascogne, qui lui a donné son nom et s'étend du bassin d'Arcachon au sud de la Grande Lande. Ce territoire de 53 communes est géré par un syndicat mixte d'aménagement qui s'appuie, avec les collectivités membres de son périmètre, sur une feuille de route stratégique pour mener à bien le projet de territoire : la Charte du Parc.

Le territoire

Le territoire du PNR des Landes de Gascogne est couvert à plus de 75% par la forêt. Cette forêt est composée à 90% de pinède cultivée, 10% composant des unités feuillues en mosaïque, en trames linéaires près des vallées ou sur le plateau. Cette mosaïque de milieux associés aux peuplements de pins forment une matrice éco-paysagère, une continuité écologique permettant à de nombreuses espèces de se développer, se déplacer.

La résilience de ce territoire, sa qualité patrimoniale sont donc intimement liées à la forêt de plantation et à la gestion forestière appliquée. L'artificialisation des sols et les défrichements fragilisent par ailleurs cette matrice forestière.

Le massif forestier des Landes de Gascogne, premier massif cultivé d'Europe, composé à 95% de forêt privée, se trouve aujourd'hui confronté à des défis majeurs en raison des bouleversements climatiques (sécheresses prolongées, incendies, tempêtes, grêle, inondations, et attaques parasitaires), des attentes sociétales, et des impératifs de la transition écologique. Les incendies de 2022 en Gironde ont rappelé l'équilibre fragile de ce socio-écosystème, véritable poumon économique de la Région Nouvelle-Aquitaine et aussi berceau d'une biodiversité unique. Ces événements ont également mis en avant la solidarité du territoire pour protéger ses paysages forestiers. « Conserver le caractère forestier du territoire », priorité politique n°1 inscrite dans la Charte 2014-2029 du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, nécessite ainsi un travail de co-construction et de concertation avec les acteurs du territoire afin d'envisager des solutions d'adaptation de la forêt des Landes de Gascogne face à ces enjeux.

Le Parc Naturel des Landes de Gascogne

Les Landes de Gascogne constituent une entité géographique singulière, caractérisée par un long cordon dunaire littoral et un vaste plateau sableux. Le territoire du Parc a également, par sa position, une responsabilité dans

l'alimentation en eau des bassins du plateau landais (bassin d'Arcachon (Leyre), bassin du Ciron, Garonne, bassin de la Midouze et Adour) et dans la protection des nappes profondes pour l'alimentation en eau potable. Avec 92 000 habitants, ce territoire rural a hérité d'une société agropastorale puis sylvicole. Il est encore majoritairement composé de forêts de production (une filière économique d'importance à son échelle) et selon les secteurs géographiques, de grandes cultures.





Le projet de territoire
du Parc Naturel des
Landes de Gascogne

Maintenir et préserver *les ressources* naturelles et culturelles comme support au développement local

Une *charte* pour répondre aux grands enjeux du territoire et marquer l'engagement des acteurs

La Charte représente un élément incontournable pour les Parcs, qui traduit les ambitions poursuivies, et constitue le document de référence pour les acteurs publics du territoire. Elle consigne les orientations, les actions à mener et les objectifs à atteindre pour une période de 15 ans. C'est cette Charte qui permet le classement d'un territoire en "Parc naturel régional".

La Charte actuelle (2014-2029) comporte six priorités politiques, décomposées en 18 objectifs opérationnels et 77 mesures :

- **Conserver le caractère forestier du territoire :** conforter l'avenir forestier du territoire, garantir les fonctions écologiques de la forêt, accompagner le développement de l'économie forestière.
- **Gérer de façon durable et solidaire la ressource en eau :** maintenir la quantité et améliorer la qualité de

la ressource en eau, favoriser la gestion intégrée de la ressource en eau.

- **Les espaces naturels, une intégrité patrimoniale à préserver et à renforcer :** préserver et restaurer les espaces naturels d'intérêt patrimonial, réservoirs de biodiversité du territoire, conforter la biodiversité et les continuités écologiques à l'échelle du territoire.

- **Pour un urbanisme et un habitat dans le respect des paysages et de l'identité :** construire une vision prospective du territoire, favoriser une approche durable de l'urbanisme, aller vers la reconnaissance de la valeur des paysages.

- **Accompagner l'activité humaine pour un développement équilibré :** confirmer le positionnement du territoire sur l'écotourisme, accompagner le développement des sports de nature et maîtriser les pratiques consommatrices d'espaces, choisir un développement fondé sur les ressources locales, réguler les projets d'aménagement et d'infrastructure.

- **Développer et partager une conscience de territoire :** faire du patrimoine culturel un socle d'appartenance au territoire, soutenir et accompagner la création et l'expérimentation artistique du territoire, mettre l'éducation à l'environnement au service du projet, fédérer autour des valeurs portées par le Parc.

Alors que la Charte actuelle est toujours en cours, une période d'évaluation des objectifs et de révision de la Charte a débuté en 2024. Cette procédure est soumise à de nombreuses étapes avec les parties prenantes (évaluation de la Charte actuelle, état des lieux et diagnostic, émergence des enjeux et définition des grandes orientations pour la Charte future, rédaction du projet de Charte 2029-2044).



Forêt de demain,

un laboratoire vivant pour aménager un territoire plus résilient

Face aux épisodes climatiques extrêmes qui ont marqué les dernières années (tempêtes, sécheresses, incendies, inondations...), le Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est engagé, aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans un projet ambitieux : **faire de la forêt un territoire d'expérimentation pour mieux s'adapter au changement climatique.**

Le projet « Forêt de demain », initié après les grands incendies de 2022, s'inscrit dans une démarche de **laboratoire vivant** fondée sur la concertation, l'innovation et la participation de tous les acteurs du territoire : collectivités, propriétaires, filières, habitants, usagers. Il s'articule autour de trois priorités :

- Intégrer la prévention et l'atténuation des risques dans l'aménagement du territoire ;
- Préserver et restaurer les continuités écologiques ;
- Renforcer la résilience et la multifonctionnalité du massif forestier.

Dix communes particulièrement touchées par les incendies (Belin-Béliet, Hostens, Saint-Magne, Louchats, Origne, Balizac, Le Tuzan, Saint Symphorien, Moustey et Mano) ont été désignées **territoires-pilotes**. Sur ces sites, des solutions concrètes, co-construites avec les acteurs locaux, sont testées jusqu'en 2027. L'objectif : évaluer leur pertinence et, si elles sont concluantes, les déployer plus largement sur l'ensemble du territoire.

Les missions du PNR

Un Parc naturel régional a cinq missions :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire, dans le respect de l'environnement ;
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-contre et contribuer à des programmes de recherche.

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE EN LIEN AVEC LA FORÊT

La Charte du Parc 2014-2029 nous engage collectivement à "Conserver le caractère forestier du territoire", à "Préserver et renforcer l'intégrité des espaces naturels", à "Développer un urbanisme dans le respect des paysages et de l'identité locale" et à "Développer et partager une conscience de territoire".

Laboratoire vivant :
Forêt de demain et aménagement du territoire.
Territoire d'étude

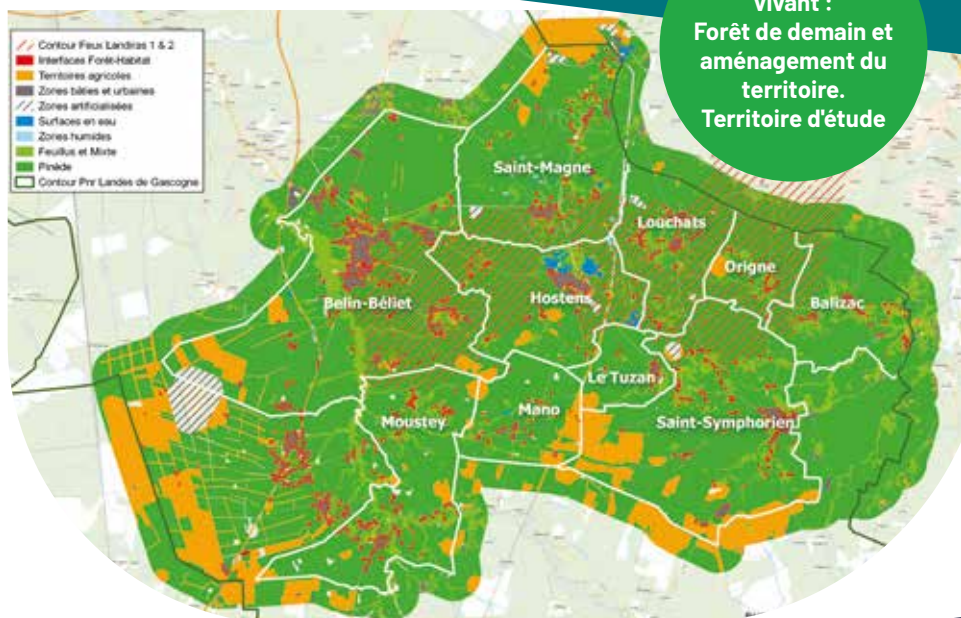




Photo @M. Daballo

Programme

8h45

Accueil café
à la salle communale
de Louchats

9h15

Introduction

9h25

**Présentation
du projet de territoire**

10h

**Visite commentée
des lieux et rencontre
des acteurs**

Deux parcours simultanés
pour partir à la découverte des
actions du territoire.

12h

**Déjeuner
en commun**

13h30

**Travail en ateliers
thématiques**

Des temps en petits groupes
pour construire des
actions concrètes en réponse
aux enjeux de la thématique
choisie et au regard des
éléments visités.

Le détail des ateliers page 10.

15h15

**Restitution des
ateliers et échanges
avec le territoire**

Partage des travaux issus des
ateliers et regards croisés avec
les acteurs du territoire.

15h45

Clôture de la journée

16h

Fin de la journée

Parcours 1 Espaces urbanisés, espaces forestiers : les défis de gestion et d'aménagement pour les collectivités

Départ de la salle des fêtes de Louchats

1

Commune de Saint Symphorien

L'action de la commune pour gérer et
protéger les espaces forestiers contre
le risque incendie.

2

Commune d'Origne

L'aménagement et la gestion des
interfaces entre espaces urbanisés et
espaces forestiers : analyse des enjeux
et pistes d'actions

Parcours 2 Ressources naturelles et milieux forestiers : accompagner les acteurs dans les transitions

Départ de la salle des fêtes de Louchats

1

Commune d'Origne

L'aménagement et la gestion des
interfaces entre espaces urbanisés et
espaces forestiers : analyse des enjeux
et pistes d'actions

2

Commune de Louchats

Expérimentation de gestion forestière
en lien avec la préservation de la
ressource en eau et les risques
d'inondation



Stationnement
à Louchats

Stationnement
à Origine



Vulnérabilité des *massifs et transitions* territoriales,

deux parcours
pour découvrir comment
préserver les espaces
forestiers



Stationnement
à Saint-
Symphorien

Les lieux de visite des parcours

Saint-Symphorien

**L'action de la commune pour gérer
et protéger les espaces forestiers
contre le risque incendie.**

Seulement sur **parcours 1**

En réaction aux incendies de 2022, qui ont menacé la commune, un pare-feu de 40 mètres de large sur 1 kilomètre de long a été créé. Cet espace permet de mettre à distance la pinède des 400 maisons qui, auparavant, étaient situées sous l'ombre des pins. Il s'agit d'une opération foncière importante de la part de la commune, qui a acquis ces zones en front de bourg afin de pouvoir ensuite les déboiser.

Cette opération a été un succès, grâce à la collaboration d'un forestier conciliant, qui a facilité le rachat de cette ancienne bande boisée.

La volonté de la commune est désormais de généraliser ce type de pratique pour renforcer la sécurité et la gestion des risques liés aux incendies.

Dans le cadre de son Plan de Paysage, le PNR des Landes de Gascogne accompagne la commune sur l'avenir du pare-feu et les dynamiques paysagères associées. À travers trois scénarios prospectifs, les usages présents et potentiels seront explorés, et leur pérennisation sera interrogée.



Photo @K. Dantieu PNRLG

Origne

L'analyse des enjeux concernant l'aménagement et la gestion des interfaces entre espaces urbanisés et espaces forestiers

Sur **parcours 1** et **parcours 2**



Photo @Aurba

Le rapport entre espaces urbanisés et espaces forestiers concentre des enjeux majeurs de sécurité des populations, de préservation des continuités écologiques et de préservation des paysages. Les incendies ravageurs de l'été 2022 rappellent le caractère urgent de la situation.

La commune d'Origne présente différentes situations de formes urbaines et de lisières caractéristiques de la plupart des bourgs et villages du territoire du PNR des Landes de Gascogne : un noyau urbain historique, des airiaux anciens, des lotissements pavillonnaires.

Le territoire a été accompagné par l'A'urba dans l'analyse des enjeux concernant l'aménagement et la gestion des interfaces entre espaces urbains et forêt sur une commune test afin de préfigurer un travail d'élaboration d'outils et de pistes d'actions pouvant répondre aux problématiques d'aménagement et de gestion des lisières.

Maîtrise d'ouvrage : PNR Landes de Gascogne
Réalisation de l'étude : A-Urba

Louchats

Expérimentation de gestion forestière en lien avec la préservation de la ressource en eau et les risques d'inondation

Seulement sur **parcours 2**

Ce projet vise à expérimenter et mettre en œuvre des mesures innovantes pour l'adaptation du réseau hydrologique aux changements climatiques dans le massif des Landes de Gascogne. Face aux risques de sécheresse et d'inondation, il s'agit de tester des solutions durables (solutions fondées sur la nature / reméandrage) pour favoriser la rétention de la ressource en eau sur les têtes de bassin versant, pour favoriser la recharge de la nappe phréatique superficielle du plio-quaternaire (et donc le soutien aux zones humides), pour favoriser un écoulement doux de l'eau et diminuer les risques d'étiage en aval, et pour favoriser l'atténuation de ces risques sur le territoire.

Maîtrise d'ouvrage : Société Forestière CDC

Acteurs mobilisés : Région Nouvelle-Aquitaine, société forestière CDC, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne



Photo @Fabien Frouin

Ateliers thématiques

Photo @Jean Servant

Atelier 1

Accompagner l'acculturation des acteurs locaux au milieu forestier : quels enjeux, quelles actions ?

Animation par l'Union régionale des collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine

Description de l'atelier :

Bien commun ou bien patrimonial, la forêt est source de représentations diverses de la part des acteurs locaux. L'étalement urbain et le phénomène de périurbanisation ont entraîné des modifications dans les paysages et dans les interdépendances entre espaces urbanisés et espaces forestiers. La méconnaissance des forêts est source de conflits dans les usages (espaces de loisirs et espaces d'exploitation), et elle est également porteuse de risques (dégradations, incendies). Dans cet atelier, nous vous invitons à penser les pistes d'actions pour travailler et développer l'acculturation des acteurs sur votre territoire.

Atelier 2

La multifonctionnalité de la forêt sur mon territoire : quelles ressources mobiliser pour prendre en compte les enjeux ?

Description de l'atelier :

La multifonctionnalité de la forêt reflète sa capacité à fournir des services écologiques, environnementaux, sociétaux et économiques. Si le rôle essentiel des forêts dans les transitions territoriales n'est plus à démontrer, il faut toutefois souligner la complexité à intégrer le sujet dans son projet de territoire. Dans cet atelier, nous vous proposons d'élaborer une cartographie des ressources (financières, humaines, techniques ou intellectuelles) mobilisables pour engager et conduire une démarche territoriale qui intègre le sujet de la forêt.

Atelier 3

Quel rôle pour les forêts dans la résilience des territoires (face au changement climatique et aux pressions environnementales) ?

Animation par le CEREMA

Description de l'atelier :

Dans un contexte de perturbations accrues relatives au changement climatique, les forêts s'affirment comme un levier essentiel et stratégique pour cette résilience. Les forêts, en effet, favorisent la résilience des territoires en atténuant les effets du changement climatique, en protégeant la biodiversité et les ressources naturelles, en soutenant l'économie locale et en offrant des services essentiels à la société. Dans cet atelier, le CEREMA vous invite à échanger vos expériences et à croiser enjeux forestiers et enjeux de résilience des territoires.



Feuilles de *notes*

Mon atelier :

- La problématique
- La manière que nous avons eu d'y répondre
- Ce que nous avons retenu (une action phare / une ressource incontournable)
- Un verbatim percutant ?





Merci de votre participation !

Photo @Sébastien Carlier

Depuis 2002, PQN-A est votre centre de ressources sur le développement territorial en Nouvelle-Aquitaine.

PQN-A s'engage en faveur des transitions dans une approche dédiée aux territoires et aux politiques contractuelles.

Pilotée par l'Etat, la Région et l'ADEME, cette animation a pour ambition de stimuler l'engagement des territoires dans les transitions, de renforcer les démarches et de rendre plus opérants les projets de territoire. Elle s'adresse aux élus et à l'ingénierie de tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine (communes, EPCI, Pays, PETR,...). Il est proposé dans ce cadre :

- des webinaires, pour partager les enjeux des transitions et monter en compétences,
- des visites sur site, pour se rencontrer et échanger autour de projets concrets,
- des cafés des territoires et un Forum annuel, pour créer et développer une communauté d'acteurs du développement local,
- des retours d'expériences pour s'inspirer,
- des articles de capitalisation pour s'informer.



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin

87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux

05 56 90 81 00 / contact@pqn-a.fr

Suivez PQN-A sur les réseaux sociaux  

Pour en savoir plus sur nos actions en cours, les ressources de PQN-A, rendez-vous sur :

www.pqn-a.fr

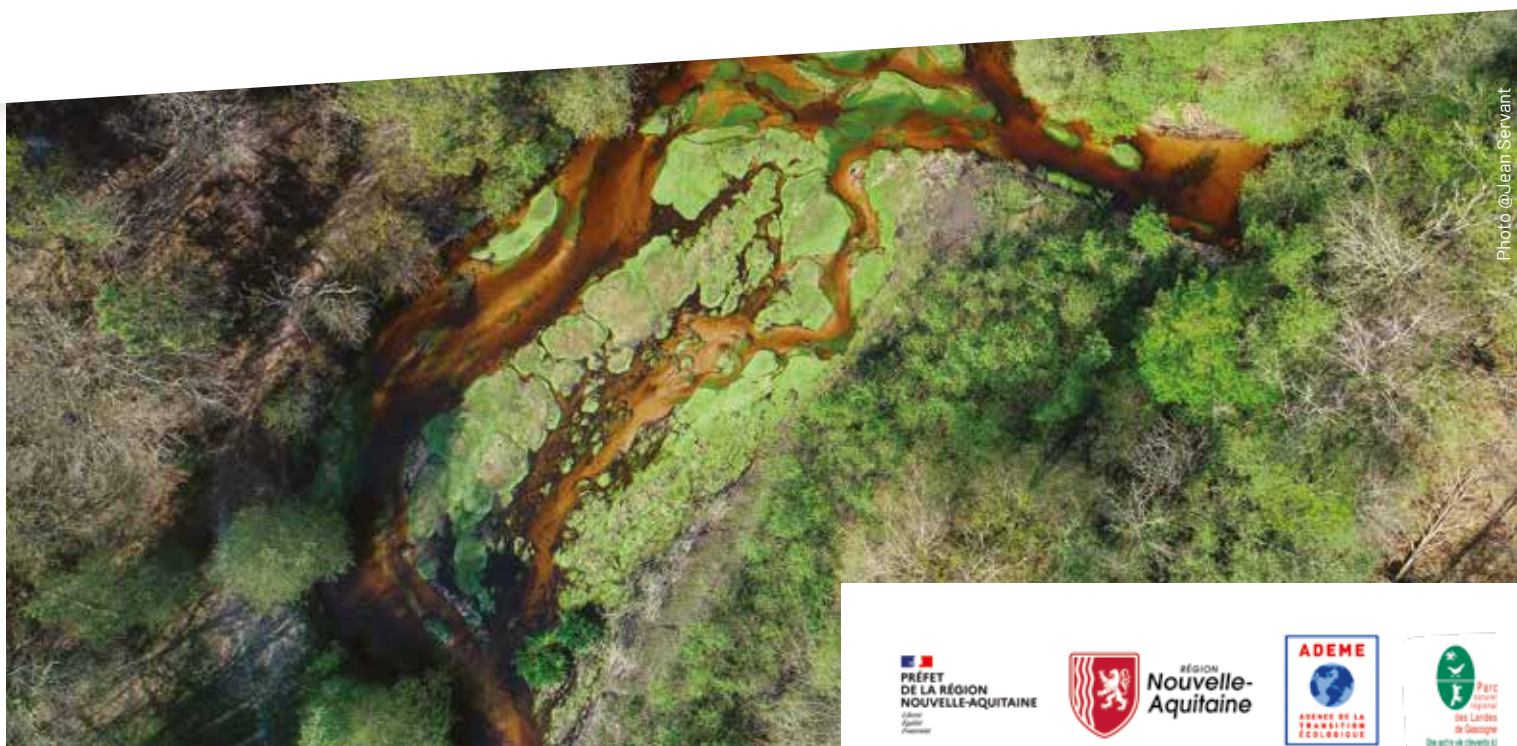


Photo @Jean Servant